

<https://lyon-est.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article13>



# Le contrat de professionalisation

- ALTERNANCE - L'ALTERNANCE : Les différents CONTRATS -



Date de mise en ligne : mardi 8 décembre 2015

---

Copyright © CIO Lyon Est - Tous droits réservés

---

Le contrat de PROFESSIONNALISATION s'adresse :

- aux jeunes de 16 à 25 ans révolus sortis du système éducatif
- aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus
- aux bénéficiaires du RSA, de l'allocation aux adultes handicapés (AAH),
- aux personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI).

**Pour en savoir plus, Rendez vous sur**

1. <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/contrat-de-professionnalisation>  
et pour simuler votre salaire,
2. [portail de l'alternance](#)